



" LE VETIVER "

quel avenir pour notre territoire ?

- Les actes du colloque -
8 novembre 2007



Introduction

I- Présentation du projet EQUAL-CASES

II- Etat des lieux du vétiver à la Réunion

Débat sur l'état des lieux du vétiver

III- Quel avenir pour le vétiver dans la recherche développement

- Intervention de Françoise DELABAERE
- Intervention de M.Jean-Claude PIERIBATTESTI
- Intervention de M.Dominique HOUDIN

Débat sur l'opportunité de développer des recherches sur le vétiver

IV- Quel avenir pour le vétiver dans le domaine de la construction et de l'aménagement?

- Intervention de Laurent PAYET
- Intervention de Michel JAM
- Intervention de M.Jean-Pierre COLOMBAIN

Débat sur l'utilisation du vétiver dans la construction et l'aménagement du territoire

V- Quel avenir pour le vétiver dans le domaine du tourisme?

- Intervention de Mme Catherine DOSTES
- Intervention de Clément SUZANNE

Débat sur l'avenir du vétiver dans le développement touristique de la Réunion

VI- Conclusions et préconisations

Annexes :

- Discours d'ouverture et Discours de fermeture

Introduction:

Ce colloque s'inscrit dans le cadre du projet EQUAL-CASES qui a débuté en 2005 avec trois partenaires de développement à l'île de la Réunion : la Fedar, la Sica Habitat Rural et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Ce projet a permis par une étude sur le patrimoine matériel et immatériel de la commune de St Joseph, d'identifier dans un premier temps le vétiver comme vecteur patrimonial essentiel de ce territoire. Il a contribué également à la mise en oeuvre d'un chantier-école à Manapany intégrant la pose d'un toit en chaume de vétiver.

Ce colloque constitue la 3ème étape du projet et avait pour objectifs :

- d'interpeller les acteurs publics et privés sur l'avenir de cette filière en voie de disparition à la Réunion.
- de s'interroger sur les pistes de développement encore possible dans le domaine de la recherche-développement, le tourisme, de l'habitat et de l'aménagement,
- et tenter de sauvegarder toute ou partie de ce patrimoine.

Ces actes retracent les moments forts des différentes interventions et des échanges sur ce sujet.

I - Présentation du projet EQUAL-CASES

Yannick Causse, Coordinateur du projet

1. Consolider et Animer un Secteur Economique Sensible

Le projet EQUAL-CASES est un PIC, un Programme d'Initiative Communautaire financé par le Fonds Social Européen.

Il comprend deux volets :

- EQUAL : pour lutter contre les discriminations face à l'emploi pour une meilleure cohésion sociale
- CASES : Consolider et Animer un Secteur Economique Sensible. Le vocable évoque bien le secteur sur lequel on travaille à savoir l'habitat traditionnel, sur le site du four à chaux de Manapany, un site exceptionnel tant sur le plan esthétique que culturel historique et patrimonial. Nous avons travaillé non seulement avec nos partenaires, mais aussi les services techniques de la Mairie et bien sûr les stagiaires.

C'est la FEDAR, Fédération des Associations Rurales qui porte le projet à la Réunion en partenariat avec la Chambre de Métiers et la Sica Habitat Réunion et en coopération transnationale avec l'association ADRACES au Portugal, une association qui travaille pour la sauvegarde de la filière Broderie de la région Centre-Sud du Portugal.

Ce qui lie les deux projets, ce sont les aspects méthodologiques c'est-à-dire en l'occurrence : comment le patrimoine peut contribuer au développement d'un territoire dans le cadre d'un développement durable.

La contribution des partenaires locaux à hauteur de 25% du budget, nous a permis de solliciter le Fonds Social Européen, à hauteur de 75%. En tant que tête de liste du projet, il appartient à la FEDAR de faire remonter les éléments financiers au financeur européen.

« Comment le patrimoine peut contribuer au développement d'un territoire dans le cadre d'un développement durable? »

2. Saint Joseph, territoire d'intervention

Le choix s'est opéré lors des Universités Rurales de l'Océan Indien de 2004.

Saint Joseph est la ville la plus australe de France avec une histoire très marquée par la nature et dont la culture est liée à cette nature.

Plusieurs sites ont été visités mais pour des raisons techniques, le choix s'est arrêté sur le site du four à chaux que la commune de St-Joseph a mis à disposition du projet. Ce site est composé de plusieurs éléments : un four à chaux, un puits, une case en moellon ainsi qu'une case en bois, des bancs et un chemin de liaison. Il a été le cadre du chantier école. Ce site favorise par ailleurs la découverte des plantes, des espèces endémiques qui y vivent (le Geko de Manapany) et des éléments de l'histoire.

Les services techniques de la commune de St-Joseph ont réalisé les travaux hors champs du bâti traditionnel.

3. Le projet

Le projet vise à :

- recenser, valoriser et favoriser le redéploiement économique de savoir faire traditionnels, relevant du patrimoine professionnel,
- valoriser les territoires à partir des ces savoir faire traditionnels pour sauvegarder des emplois, ou en créer notamment dans les secteurs confrontés à une pénurie de main d'œuvre qualifiée.

Pour ce faire, trois axes ont été définis :

1er axe

- Répertoire les savoir faire et les compétences relevant du patrimoine bâti.
Des diaporamas sur les principaux sites à fort patrimoine culturel de Saint Joseph ont été réalisés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ainsi qu'une base de données sur les métiers et le bâti traditionnels, par la Sica Habitat Réunion. Ces savoir-faire sont en train de disparaître.
Le recensement des éléments du patrimoine de St Joseph a donné l'impulsion d'une démarche de développement local.
Elle a aussi permis l'implication de la population dans les actions de collecte, de valorisation et d'animation du patrimoine par l'intermédiaire des journées du patrimoine, le séminaire sur le développement durable, ou encore de l'Université Rurale de l'Océan Indien.

2ème axe

- Préparer, mettre en œuvre un chantier école et accompagner des publics vers la qualification et l'insertion.

Les publics ciblés étaient des personnes en situation d'exclusion, hommes et femmes, peu ou pas qualifiés, érémites, ancien détenu...

De quinze au départ, le groupe a fini à dix (des sorties positives ont eu lieu pour cause d'emplois).

Il s'agissait aussi de favoriser par le biais du chantier école l'intégration des femmes dans les métiers majoritairement occupés par les hommes : il y avait une femme dans le groupe.

La formation a permis outre la revalorisation personnelle des stagiaires, la découverte de métiers du bâtiment dans leur dimension patrimoniale et identitaire, permettant ainsi la transmission des savoirs-faire techniques en voies de disparition, ainsi que l'acquisition de compétences techniques, relationnelles et professionnelles.

Suite à cette première phase, les stagiaires ont accompli un chantier école.

Ils ont aussi échangé sur d'autres chantiers professionnels comme le chantier de réhabilitation à Hellbourg. Ils ont pu ensuite suivre des ateliers de perfectionnement et rechercher des voies d'insertion grâce à une meilleure connaissance de la filière et de ses débouchés.

Plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui insérés professionnellement, d'autres suivent une formation complémentaire.

3ème axe

- créer des réseaux et des outils pour la valorisation du patrimoine sur le territoire.

Le patrimoine revêt une transversalité qui permet de mobiliser plusieurs secteurs et les institutions sur des thèmes fédérateurs.

Ainsi, nous avons programmé des journées de sensibilisation et de valorisation :

- La semaine du développement durable

- Les journées du patrimoine de pays (en juin 2007 , où nous étions les seuls représentants de la Réunion.)

- Les Journées européennes du patrimoine (en septembre 2007) Valorisation du vétiver et démonstration.

- La semaine de la mobilité en (septembre 2007), sous la forme d'une action de formation d'animateurs culturels qui seront amenés à faire visiter le site de Manapany.

- Le colloque « Quel avenir pour le vétiver à la Réunion » du 8 novembre 2007.

4. Le chantier

Deux cases et divers espaces ont servi au chantier:

- Une case en bois amenée à devenir un lieu d'exposition, de démonstration et un pôle d'animation. Celle-ci était quasi détruite par l'érosion marine et les termites. Après traitement anti-parasitaires, elle a été réhabilitée : ossature et charpente bois, bardeaux et menuiseries (portes, volets ...) Les techniques utilisées pour les menuiseries ont complété celles acquises par ailleurs.

Une case en dur, qui sera un lieu d'hébergement d'artistes. Le toit en chaume était pratiquement inexistant et la charpente était apparente : réalisation de faux plafonds créoles, préparation et pose du vétiver en couverture pour constituer la toiture de 140 m² à quatre pans.

- Le jardin a lui aussi été aménagé : murs moellon, chemin, bancs ou poubelles...

A l'issue de ces travaux, les stagiaires se sont vus remettre une attestation de compétences et l'accompagnement vers l'insertion se poursuit.

II- Etat des lieux du vétiver à la Réunion

Intervention sur diaporama de Monsieur Max Fontaine, Chambre de Métiers

1. Deux raisons de sauver le vétiver :

L'étude du patrimoine de Saint Joseph a conclu à relancer le vétiver pour deux raisons :

- Parce qu'il s'agit d'un potentiel de ressource historique
- Pour valoriser ce patrimoine et créer des emplois.

Sauvegarder et relancer la culture passe par des encouragements à la replantation, mais aussi par l'optimisation de la distillation. Il faut aussi assurer son exploitation. Parallèlement, il s'agit de développer l'artisanat : celui du bâtiment, de la vannerie et de la parfumerie.

Le vétiver présente aussi un fort potentiel de valorisation touristique. En 1997, l'étude du Commissariat à l'Aménagement des Hauts avait proposé la création d'une maison du vétiver et l'intégration de la plante dans une route des parfums.

Mais si le vétiver a fait vivre nos ancêtres, il est aujourd'hui menacé de disparition.

Peut-il encore jouer un rôle économique ?

Dans quels secteurs ?

Quelles sont les pistes d'actions ?

L'objectif est simple : il s'agit de construire une vision commune du futur du vétiver. Peut-être faut-il sortir d'une logique sectorielle d'exportation agricole pour développer une logique de territoire. Il est aujourd'hui nécessaire d'intégrer à la fois le marché, l'environnement et les aspects sociaux avec en point de mire la création d'activités durables pour notre territoire. Il est aujourd'hui indispensable de définir une stratégie de développement concertée pour que tous les acteurs s'y reconnaissent.

«Le vétiver présente aussi un fort potentiel de valorisation touristique.»

2. L’empreinte de 240 ans d’Histoire :

Introduit à Maurice en 1764, il a fallu attendre 1770 ou 1774 (selon les auteurs) pour que le vétiver soit introduit à la Réunion par celui qui y implanta également le letchi, l’ingénieur et explorateur français, Joseph-François Charpentier de Cossigny de retour de Chine et d’Orient. A l’époque, la paille servait de matériau de construction et les racines étaient utilisées pour faire des brosses et protéger le linge contre les mites.

- Une logique d’importation coloniale : Les premières distillations de racines de vétiver furent réalisées par les Frères Peverelly en 1865, au sortir d’une période de troubles liés à la crise de la canne, au choléra et au paludisme. Dès 1906, la production d’essence atteignait 6 tonnes.
- Une phase de rattrapage économique : 1958 vit s’ouvrir la distillerie How-Chong qui utilisait alors les huiles de vidange comme combustible pour les alambics, réduisant ainsi considérablement le coût énergétique de la distillation. Mais, entraîné par la crise du géranium, le prix du vétiver se trouva bloqué à partir de 1963. Cette année, une coopérative, actuellement la CAHEB (Coopérative Agricole des Huiles Essentielles de Bourbon) pour maintenir le prix des huiles essentielles. La production suivait encore puisqu’elle atteignait en 1969, 48 tonnes d’huile essentielle de vétiver. A la même époque, Haïti, premier exportateur mondial, en fournissait 100t.
- L’intégration à l’Union Européenne : En 1997, suite à une étude du Commissariat à l’Aménagement des Hauts (CAH), un plan de relance, l’OGAF vétiver voyait le jour soutenu par plus de 6 Millions de Francs. Un échec puisque, aujourd’hui, la production ne dépasse pas 27 kg. Alors qu’il a existé jusqu’à 15 distilleries entre Manapany les hauts et les Lianes, il n’en fonctionnent aujourd’hui que deux : celle de la CAHEB et celle de René-Max Hoarau, à Carosse. Et malgré la mécanisation de la récolte grâce à la mise au point local d’une machine améliorée ensuite à Montpellier, il ne reste que trois planteurs de vétiver à la Réunion qui exploitent 1,5 ha. Il faut dire que la mécanisation présentait de nombreux inconvénients. Des contraintes de disponibilité car il n’y a qu’une seule machine, un manque de main d’œuvre car la récolte en nécessite beaucoup pour la coupe des feuilles, surveillance de l’outil, la coupe des racines sur les souches, la préparation des plants puis la replantation. Des tâches qui mécanisées ou non gardent leur monotonie et leur pénibilité en particulier par les positions inconfortables qu’elles imposent.

La culture du vétiver est donc en péril depuis le début des années 1970. Pourtant, c'est à cette époque que la récolteuse-batteuse de vétiver est expérimentée. Améliorée par le CIRAD, elle est prévue pour l'exploitation de grandes surfaces empruntées à l'exploitation cannière. Outre la chute libre de la production d'huile essentielle, l'emploi de la paille de vétiver autrefois très répandu dans l'habitat populaire est aujourd'hui extrêmement marginal. En 1972, les toitures des 42 maisons du lotissement Dodin de la Possession ont été couvertes de ce matériau, mais depuis seules quelques rares maisons individuelles l'ont utilisé.

De même, les haies de vétiver étaient couramment utilisées autrefois comme brise-vent.

3. Une production à forte valeur ajoutée

Malgré tout, l'effondrement du vétiver est assez paradoxal, d'autant plus que l'essence de vétiver dégage une meilleure marge que la canne à sucre.

Il faut donc chercher dans le climat psychologique les causes de cette chute. La pénibilité du travail a engendré une image négative du « fouilleur ». La coupe de la canne a toujours constitué une concurrence à celle du vétiver. Puis, avec l'apparition du RMI et l'individualisation de la société, l'entraide a disparu. Si l'on ajoute l'échec de la mécanisation, les rendements fluctuants à la cuite, au champ ou au fil du temps, la stagnation du prix de l'essence par rapport à la flambée du coût de la main d'œuvre et enfin l'échec du plan de relance, on comprend le renoncement des planteurs.

4. Le vétiver va mal, «les planteurs sont sur la paille!»

L'OGAF (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) a échoué alors que plus d'1 M d'€ y était consacré. Il comprenait trois axes :

1 – l'implantation de vétiver dans des zones mécanisables. La modernisation de la culture n'a pas apporté de solution car les outils de récolte et de distillation ont montré leur performance mais à un coût bien trop important au regard de la faiblesse de la production. Par ailleurs, les essais d'implantation dans les grandes exploitations agricoles ont échoué.

2 – Concernant le travail de la fibre végétale, là aussi, le vétiver régresse. La vannerie du vétiver est un long travail, plus long encore que le tressage du vacoa, dont la rémunération horaire est extrêmement faible. De plus, elle souffre de la concurrence de la vannerie malgache. Pour l'empaillage des chaises, il reste à peine quelques artisans aux Lianes et à la Plaines des Grègues.

Enfin, l'usage de la paille de vétiver pour la couverture des toitures se fait rare du fait d'abord du prix du chaume au m², de 100 à 150€/M² de couverture.

Ensuite, il est confronté à deux problèmes majeurs : l'absence de réglementation du risque incendie d'une part et la difficulté de trouver une garantie décennale et une assurance incendie et dégâts des eaux sur ce type de matériau d'autre part.

3 - Il était question dans le plan de relance d'une route des parfums et des épices. Or, cantonnée à un territoire trop restreint, elle ne permettait pas la découverte de toutes les facettes de l'île.

La réhabilitation de l'usine de Manapany les Hauts s'avère difficile du fait de la grave pollution du site par les huiles de vidanges. La création d'un musée à Saint Joseph, pourquoi pas ?

On peut considérer qu'aujourd'hui le vétiver Bourbon n'existe pratiquement plus. Sa commercialisation est assez difficile, son prix étant beaucoup plus élevé que ses concurrents indonésien, haïtien, ou malais, pays où la main d'œuvre reste bon marché.

5. Un avenir dans l'environnement ?

Les rares utilisations actuelles du vétiver concernent la stabilisation des pentes sur à peine 1 ha, la présence de vétiver sur quelques sites touristiques comme à Besaves, Grand Anse, ou Manapany les Hauts, quelques initiatives privées de protection contre l'érosion et brise vent, l'embellissement de nombreux ronds-points notamment à Saint Joseph.

Le vétiver est excellent pour stabiliser les pentes. C'est le cas au Piton de l'Entonnoir comme au terrain de foot Carosse.

6. Le marché du vétiver

Les producteurs peuvent vendre quatre produits et sous-produits du vétiver : l'essence, les racines, la paille et les plants.

L'essence intéresse les parfumeurs nationaux mais surtout à l'heure actuelle, le marché local avec ses artisans pour la transformation dans la parfumerie et les cosmétiques et ses touristes de plus en plus nombreux.

Les racines sous forme de petits fagots intéressent les Réunionnais qui connaissent leur vertu anti-mites et les touristes qui en apprécient le parfum.

La paille est vendue au artisan de la vannerie ainsi qu'à ceux du bâtiment.

Quant aux plants, ils trouvent leur marché avec les particuliers mais surtout les entreprises touristiques et les collectivités. Si l'on voulait replanter, il faut compter 1€/plant pour 20 000 plants/ha.

7. Quels débouchés ?

Depuis 1989, les ONG ont créé un réseau pour aider les agriculteurs et les gouvernements en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine, pour développer la culture du vétiver.

En Inde et au Nigéria, il est planté pour clôturer les champs. En Malaisie, où ses racines sont considérées comme « des clous vivants ou des goujons pouvant réunir le sol en entier », il évite l'érosion des sols, sous forme de haies, il conserve l'humidité des sols. La solidité des racines serait équivalente à un sixième de l'acier. Stabilisant les pentes et retenant l'humidité, il permettrait ainsi à la végétation de recoloniser le sol.

Il constitue aussi un apport de chaume pour la construction, de paille pour la vannerie et d'aliment pour le bétail. Tout comme le roseau de Camargue ou la botte de paille enduite aux Etats-Unis, le vétiver peut donc encore servir dans la construction locale. Il disposerait de qualités phonique et thermique intéressante pour la construction HQE.

Il est aussi utilisé pour réhabiliter des terrains non utilisés. Les spécialistes insistent même sur la qualité du vétiver comme anti-pollueur des sols qu'il contribue à débarrasser des phosphates et nitrates.

On prête aux racines de vétiver des propriétés médicinales contre certaines maladies de peau, contre l'asthme aussi.

Le vétiver a enfin des propriétés insecticides contre les mites, voire contre les termites.

Conclusion:

Le vétiver existe encore dans les mémoires, sur le terrain avec des vestiges, quelques champs, des photos, des objets qui méritent d'être répertoriés, conservés et protégés.

Doit-il retrouver un important rôle dans la construction sociale et économique du territoire ? Cela passe par une véritable prise en compte de ses propriétés dans la politique d'aménagement du territoire.

Le vétiver doit faire face à la mondialisation du marché. La compétitivité par rapport aux pays émergents demeure difficile ce qui freine les exportations même si le marché mondial est important. Mais il existe localement, un marché de niches qu'il ne faut pas négliger, celui de l'artisanat, du tourisme et celui basé sur le patrimoine.

Enfin, au regard des bouleversements climatiques auxquels la planète se prépare, le vétiver a un important rôle environnemental à jouer. C'est une plante écologique de lutte contre l'érosion et le vent, de parfumerie, de construction et bien sûr d'aménagement des espaces verts, de stabilisation des pentes, des berges de ravines et des sentiers.

Débat sur l'état des lieux du vétiver

«De l'agriculture passionnée à l'agriculture raisonnée»

Avant de se pencher sur l'avenir du vétiver à la Réunion, il est sage de revenir sur son passé et son présent. La problématique présente s'axe autour de deux questions :

La culture du vétiver doit-elle s'envisager sur le plan économique et donc se réorienter vers l'exportation ou doit-elle s'inscrire exclusivement dans sa dimension patrimoniale pour ne satisfaire que le marché local et la demande touristique ?

1- Reste-t-il des gens pour tresser le vétiver ?

Isabelle Joly, ANPE : *Il y a deux ans, nous avons initié une formation au tourisme rural et il y avait plusieurs personnes qui faisaient du tressage dans la région de Montvert et de Saint Philippe. Elles sont assez âgées et pratiquent peu. Il serait bon de les recontacter et d'organiser avec elle une formation pour ces savoir-faire ne soient pas perdus.*

Elles tressent bien sûr à titre secondaire, en complément d'activité, quand il y a des fêtes qui offrent la possibilité de distribuer des produits artisanaux.

2- Les raisons de l'échec de l'OGAF vétiver

A priori, avec trois planteurs qui ne cultivent plus que 1,5 ha, on ne peut plus parler de filière. Pourtant, il y a dix ans, un plan de relance du vétiver était présenté. Pourquoi a-t-il échoué ?

Laurent Janci, CAHEB : *Je suis à la coopérative depuis 1998. Tout est parti d'un travail avec l'APR. Nous nous sommes impliqués dedans avec le recrutement d'un technicien. En 2001, juste avant Dina, il y avait dix hectares de vétiver. Donc, la relance était en marche. Quelques progrès techniques avaient été réalisés grâce à la ténacité et à la motivation des planteurs. Mais Dina a posé des problèmes car nous étions implantés sur deux zones : Montvert, deux ou trois parcelles sur Saint Joseph. Il avait été difficile de trouver du foncier, car l'attrait du prix du terrain pour la construction est souvent beaucoup plus intéressant. Une autre zone avait été développée sur l'Etang Salé car le sol y est léger, c'est du sable noir. Les perspectives étaient intéressantes et la machine s'y est révélée efficace. Hélas, après Dina, il y a eu une remontée de la nappe phréatique et sur les 5 ha qui étaient plantés là, il n'y a plus qu'un agriculteur qui continue à en faire sur 1ha. Pour les autres, il y a eu des périodes où on ne pouvait plus entrer dans le champ et même aujourd'hui, sur un ha qui avait été mis en convention par la Communauté de Communes, cela fait quatre ans, les plants y sont encore mais*

il est impossible de faire entrer un engin dans le champ. L'enthousiasme est donc retombé et le moral n'est pas encore remonté.

3- Pourquoi d'autres cultures aussi durement touchées par Dina sont-elles reparties et pas le vétiver ?

Laurent Janci, CAHEB : *Si l'on n'arrache pas les racines dans les 12 à 14 mois, elles n'ont plus aucun intérêt économique. C'est une culture très difficile et plus les sols sont lourds, plus il faut de temps pour nettoyer. Or, la zone de sable qui s'est prêtée est liée à la présence d'eau et sensible aux inondations. Il n'y a plus de solutions.*

Il y a d'autres soucis. Celui de la distillation. Il y avait la distillerie de Mme How-Chong qui a été vendue. Elle présentait des petits soucis mais disposait d'un point fort : l'énergie était gratuite. A l'époque, il fallait brûler toutes les huiles de vidange de la Réunion. La Région intervenait pour financer la personne qui distillait. Cela veut dire que les coûts de distillation étaient quasiment de 0. Si l'on prend des pays comme Haïti par exemple, ils ont énormément de problèmes liés au coût énergétique qui est très important pour distiller du vétiver.

Nous avons la chance d'avoir une législation très protectrice en terme de distillation car on distille sous pression donc nous sommes soumis à une réglementation ce qui n'est pas le cas du géranium. La chaudière, par exemple, doit chaque année être contrôlée par un organisme certificateur. Le conducteur de chaudière doit avoir suivi une formation ainsi que le conducteur de l'alambic. En 2002, la CAHEB a consacré 7000 € à former des techniciens, des agriculteurs, au total huit personnes. On estime que depuis 1998, la CAHEB a laissé 150 000 € de fonds propres à la relance du vétiver.

Il est vrai qu'il y avait des budgets importants sur l'OGAF, mais il aurait fallu qu'il y ait de la surface pour replanter. Il y avait une mesure concernant l'utilisation du chaume de vétiver, mesure qui échappait totalement à une gestion agricole car cela devait passer par d'autres chambres consulaires avec l'association des Béliers. Des fonds ont été débloqués, mais l'association des Béliers pour des raisons diverses n'a jamais fait le travail imparti donc les fonds ont été renvoyés sur le Commissariat à l'Aménagement des Hauts.

Enfin, le fameux rapport de l'OGAF n'a jamais été publié. Il a été fait, très bien fait, il n'a jamais été officiellement émis malgré le travail qui avait été fait. Un directeur général des services du Conseil Général a un jour convoqué tout le monde pour relancer le chaume de vétiver. Mais c'est rester un vœu pieu car rien n'a été fait.

4- Que fait aujourd'hui la Chambre d'Agriculture pour le vétiver ?

Jean-Louis Giraud, responsable Chambre d'Agriculture dans le Sud : *Nous n'avons plus de technicien donc financièrement, nous n'avons plus les moyens de suivre cette filière.*

Eric Vitry, technicien de la Chambre d'Agriculture : *J'ai travaillé pendant trois ans avec la CAHEB à l'animation de l'OGAF. Il faut savoir que sur les fonds de 6M de Francs, seuls 3MF étaient consacrés au développement agricole. Ces fonds ont été utilisés par les agriculteurs pour des micro-projets de distillation notamment. Pourquoi l'OGAF n'a pas été à la hauteur des nos espérances, comme M. Janci l'a dit, à cause des aléas climatiques, de la difficulté à mobiliser des équipes malgré une mécanisation bien avancée. IL y avait une chaîne de mécanisation qui allait de la plantation à la distillation qui était au point.*

On a eu une désaffection de la part des producteurs, une réticence à introduire le vétiver dans leur système de production par rapport à des productions stratégiquement plus rentables à ce moment là.

5- Qu'en pensent les agriculteurs ?

Didier Hoareau, agriculteur de Saint Joseph : *Je suis micro planteur de vétiver. L'APR a travaillé sur un projet lié au chaume. Où en est l'étude sur l'ignifugation de la paille de vétiver ? A quel prix la CAHEB est-elle prête aujourd'hui à acheter l'essence de vétiver ?*

Laurent Janci, CAHEB : *L'ignifugation du vetiver n'était pas le seul fait de l'APR. Plusieurs produits étrangers ont été à l'étude mais cela n'a pas été plus loin car c'était budgété mais cela devait passer par la Chambre D'Agriculture via l'association des Béliers qui devait faire le travail. Le schéma proposé excluait ce qui n'était pas purement agricole. Hélas, ce schéma du coup, n'a pas pu être effectif. Donc, les fonds n'ont pas été utilisés et l'étude n'a pas eu lieu.*

6- Où sont ces fonds aujourd'hui ?

Thomas Krejbich, Commissariat à l'Aménagement des Hauts : *Les crédits de l'OGAF ont été effectivement restitués. Mais surtout, étant inutilisés, ils ont disparu simplement corps et biens. Dans le système de gestion des crédits publics qui sont planifiés sur des périodes précises, s'ils ne sont pas utilisés pour des raisons*

diverses, on les annule. Ce sont des budgets virtuels. Concernant l'ignifugation, il y a une démarche actualisée menée par la Maison de la Montagne et de la Mer en collaboration du CAH et d'autres services. Ils ont repris le flambeau de la question des chaumes sur les cases. Il y a aujourd'hui un produit identifié au niveau national et européen mais qui pose un problème de labellisation de ces produits, notamment de l'utilisation du chaume sur les toitures d'équipements recevant du public (ERP). Il s'agit de problème juridique extrêmement sensible. Si l'étude initiale n'a pas abouti, il y a une nouvelle démarche qui a beaucoup progressé au niveau local. La piste qui semble aujourd'hui identifiée, après avoir failli demander des agréments au niveau national, le préfet semble plus favorable à ce qu'il puisse y avoir des expérimentations au niveau local, qui, si elles étaient conclusives à l'issue d'une série de tests, pourraient être acceptées dans certaines conditions. Donc un nouveau produit, une piste très sérieuse : l'utilisation du chaume car il y a une très forte demande notamment dans le secteur hôtelier sur la qualification du bâti, à cause de son côté esthétique, un produit ignifugeant, une réglementation par adaptation qui pourrait conduire à une utilisation encadrée sur le plan local. Mais on en est au stade de la conversation avec les commissions d'hygiène et de sécurité mais je pense que la Maison de la Montagne et de la Mer, notamment Jean-Pierre Colombain nous fera part des avancées sur le sujet.

7- Reste-t-il un marché pour l'huile essentielle ?

Laurent Janci, CAHEB : *Le vétiver a une densité proche de l'eau donc un litre équivaut presque à un kilo. Mais l'essence de vétiver est vendue au kilo. Dans le contexte mondial, il y a Haïti qui produit du vétiver. Il y avait l'Indonésie qui s'est pratiquement arrêtée il y a cinq ou six ans, et dont la majorité des racines étaient destinées à l'artisanat pour Bali et l'exportation. Il reste l'Indonésie mais l'odeur pauvre de son vétiver était assez peu attractive pour les parfumeurs. Il restait Haïti qui faisait environ 60 tonnes/an après des apports très puissants entre les Etats-Unis et la France selon les périodes de blocus ou non. Il y a deux entreprises qui distillent du vétiver à Haïti. C'est une affaire très gouvernementale aidée même par l'Europe. A l'heure, il souffre d'un manque de production très importante car les planteurs n'arrivent plus à gagner leur vie avec les coûts de l'extraction entre autres. Globalement, le kilo coûtait 60 \$ il y a six ans. A l'heure actuelle, c'est plutôt du 100 ou 120\$ (soit 80 à 90 €). Il est évident que le marché a évolué ainsi que le cours. Toutefois, une partie de l'essence de vétiver est dédiée à la parfumerie après transformation. Il se trouve que les origines Bourbon a de très faibles rendements à la différence du vétiver Haïtien. Quand il y a profusion de vétiver Haïtien sur le marché, le vétiver type Bourbon n'a que peu d'intérêt. Par*

contre, quand on en manque, il regagne de l'intérêt.

Au niveau de ses qualités olfactives, il est différent. Autrefois, les parfumeurs adoraient l'odeur terreuse, de sac de jute moisi, de cacahouète et de pomme de terre bouillie qui sont autant de qualité dans le langage des parfumeurs. A l'heure actuelle, compte tenu de la crise haïtienne, le Brésil est en train d'émerger avec un vétiver assez proche du nôtre. Il se développe depuis trois ans mais la société n'arrivait pas à vendre son vétiver pour des raisons de rentabilité en terme d'extraction. Il faut donc faire très attention au marché, du moins celui de la parfumerie car il a des standards spécifiques et des rendements de transformation pour faire notamment de l'acétate de vétiver.

Sur le marché local, l'achat de vétiver se fait à notre niveau à 300€ le kilo. Il y a 5 ans, on était à 150€. La CAHEB est prête à distiller mais elle a un handicap maintenant c'est que nous n'avons pas réinstaller la chaudière capable de monter sous pression parce qu'il y a des coûts qu'il nous faut avoir un minimum de production pour pouvoir supporter. La CAHEB supporte maintenant seule, sans aide, ces frais. S'il y a une cinquantaine ou une centaine de kilos à faire, on le prend et on l'achète dans le but de le refournir sur le marché local. A l'heure actuelle, il y a des essences d'importation qui rentre, parfois ce sont même des recompositions qui sont revendues comme de l'huile essentielle. Il faut faire très attention à la composition, même des petites bottes qui peuvent venir de Madagascar.

Nous avons l'outil mais nous hésitons à le réinstaller pour des raisons de contraintes et de coûts.

Marie-Jeanne Filicie, Maison du tourisme du Sud : La distillerie peut-elle refonctionner ?

Laurent Janci, CAHEB : Oui, nous avons réinstallé un alambic aux normes. Mais il manque la chaudière pour pouvoir l'utiliser car il faut un minimum de quantité. Nous avons actuellement une idée avec une production qui serait de type associative qui satisferait la demande touristique d'une part et celle d'une parfumerie de Grasse qui souhaiterait une centaine de kilos de notre produit. Mais le problème principal de la production, c'est la main d'œuvre pour récupérer les racines. Par rapport à il y a quinze ans, déclarée, elle coûte quatre à cinq plus. L'énergie est sur la même pente, donc ce n'est pas évident. Nous sommes prêts à le faire. D'ailleurs, pour sauver la filière, on a acheté en 2002 une chaudière qui nous a coûté 35 000 € avec une grande capacité de distillation mais tout cela pour rien.

Quand l'usine de Manapany a disparu, il fallait absolument qu'un nouvel outil se mette en place mais cela n'a pas permis la relance du vétiver.

On peut payer plus de 300 € le kilo mais le risque ensuite, c'est d'être exposé à une

concurrence étrangère du vétiver d'autres origines qui se vendra moins cher sur notre propre marché. Il y aura peut-être une place pour une dizaine de kilos mais guère à plus de 300 €.

8- Le vétiver à sauvegarder comme élément de patrimoine ?

René-Max Hoarau, agriculteur à Carosse : *La culture du vétiver doit être sauvée mais il ne faut pas oublier le patrimoine. Il reste très peu de gens qui tressent ou qui rempaillent les chaises. Les femmes qui le font sont très âgées, de 70 à 80 ans. Il existait avant une association « vétiver » qui avait pour but de sauver ce patrimoine, mais la Mairie n'a plus suivi à partir de 2001. Il n'y avait pourtant pas de volonté d'enrichissement personnel. Aujourd'hui, elle veut sauver ce patrimoine mais il ne faut surtout pas oublier de le transmettre aux futures générations. Il ne faut pas chercher un intérêt économique au rempaillage de chaise ou à la fabrication de capeline car ce n'est pas rentable. Il faut avant tout transmettre le savoir-faire. J'espère qu'il sortira quelque chose de ce colloque mais il est aujourd'hui plus rentable de cultiver le vétiver pour la paille que pour l'essence. C'est plus facile sans secouer. Il y a un marché peut-être pas gros mais en tous cas, on ne peut pas suivre aujourd'hui. Pour faire une maison de 150 m² de toiture, il faut 3000 m² de culture minimum. S'il y a trois maisons à faire de cette surface, nous n'avons pas assez de paille. Relancer le chaume serait une première chose avant de penser à l'essence. Car même si le kilo d'essence s'achète 300€, la production revient à 200€ sans compter l'utilisation de la paille car pendant très longtemps la paille n'était plus vendue. Aujourd'hui cela peut nous soulager. Une cuite, c'est à peu près 1000 m² de surface. Cela rapporte à peine 10€ au planteur. Alors que la paille est assez bien vendue.*

Laurent Janci, CAHEB : *Quand on manque de produits, les prix sont très hauts, mais quand on aura la surface, il n'est pas certain que les prix suivront encore. Il faut se méfier : quand tout manque, les prix s'envolent, mais quand la quantité revient, comme il s'agit de marchés très étroits, cela change tout. Donc, intégrer le prix de la paille dans la rentabilité du vétiver peut-être très dangereux.*

III- Quel avenir pour le vétiver dans la recherche de développement Intervention de Françoise DELABAERE Directrice de Qualitropic

Comment le pôle de compétitivité de la Réunion pourrait-il accompagner une démarche éventuelle de relance de cette filière ?

1- Un produit à forte valeur ajoutée

La plus ancienne des plantes à parfum de la Réunion, le vétiver a connu une période florissante puisque la Réunion a été le deuxième exportateur mondial pendant un moment. Depuis les années, le marché à l'export a baissé irrémédiablement.

Pourtant, il existe un potentiel de développement important. La demande mondiale actuelle d'huile essentielle de vétiver s'élève à environ 200 tonnes par an. Le potentiel à l'export existe donc. Les qualités intrinsèques de l'essence Bourbon en font la meilleure au Monde. La distillerie locale est aux normes européennes donc compétitive.

Paradoxalement, il n'y a aujourd'hui aucune recherche fondamentale sur l'huile essentielle de vétiver, produit à forte valeur ajoutée. Un riche potentiel donc mais il reste tout à faire. Sur les 150 molécules, peu sont aujourd'hui identifiées et aucune recherche n'est en cours ni au CIRAD, ni à l'Université, ni ailleurs. A titre comparatif, on exploite actuellement qu'à 10% le produit « canne ». Il y en a eu mais les laboratoires de recherche sont partis aujourd'hui sur d'autres programmes.

On sait que l'huile de vétiver a des vertus sur les maladies de peau, qu'elle est recherchée par les parfumeurs.

***«Les qualités intrinsèques de l'essence Bourbon
en font la meilleure au Monde.»***

2- Comment gagner en compétitivité ?

- Par la recherche et développement et par l'innovation. Pas seulement en blouse blanche, mais aussi trouver de nouveaux modes de structurations, continuer à travailler sur la diversification, réfléchir à d'autres manières de valoriser ce produit.

- Par la formation des hommes,

- Par la structuration de la filière.

A titre d'exemple : Comment travailler autrement pour valoriser autrement les végétaux ? Une question dans l'air du temps du fait de la raréfaction des énergies fossiles. Au lieu de transformer en bio-carburants des végétaux qui devraient servir à nourrir la planète, il faut chercher des bio-carburants de deuxième génération, non alimentaires et qui ont des rendements plus intéressants. On peut les transformer en films pour le paillage, des emballages, des produits d'hygiène et de cosmétique, des emballages industriels etc...

A ce titre, le vétiver représente peut-être aussi un potentiel intéressant dans les domaines de la médecine ainsi que dans les secteurs parapharmaceutique, cosmétique et celui de la parfumerie.

3- Et si le vétiver était un agro-matériau ?

Dans un schéma de développement durable, demain la Réunion Ile verte, nous sommes dans un schéma de développement agro-industriel dans le cadre d'une protection et de produits bio et biodégradables. On fait déjà du plastique biodégradable avec des végétaux. On fait des agro-matériaux pour le bâtiment. Pourquoi pas dépasser les couvertures pour les toits en liaison avec des recherches déjà en cours.

La vocation de Qualitropic, pôle de compétitivité validé par le gouvernement depuis septembre 2005, est de soutenir le développement d'entreprises locales pour la création de produits, de procédés et de technologies à forte valeur ajoutée. Il s'agit de mailler des entreprises et des chercheurs autour de projets de recherche et d'innovation. Ce sont deux mondes différents mais on peut les mobiliser sur un projet dans lequel ils auront des intérêts communs. Mais Qualitropic ne s'autosaisit pas de projets.

Le pôle de compétitivité est prêt à favoriser la mise en réseau de chercheurs, y compris de départements extérieurs, d'entreprises ou de laboratoires autour de recherches sur le vétiver, à condition bien sûr, que de la valeur ajoutée en soit dégagée pour la Réunion.

Intervention de M. Jean-Claude Pieribattesti Vice-président de la Technopole, fondateur de Plamedom

Il est incontestable qu'il y aurait des recherches à mener sur le vétiver dans le domaine médical, notamment dans les usages en aromathérapie.

1- Plus aucune recherche sur le vétiver

Jacqueline Smadja a rédigé une étude approfondie sur le vétiver au sein de la faculté de chimie de l'Université de la Réunion. L'Université a travaillé sur de nombreuses plantes à parfum. Mais aujourd'hui tout est arrêté.

La technopole de son côté a l'intérêt de marier trois structures qui souvent ne se rencontrent pas : l'Université trop souvent cantonnée dans sa tour d'ivoire ; des industriels toujours pressés et des organismes de recherches. Un deuxième site s'installe à Saint Pierre, Terre Sainte, avec un pôle santé/environnement. Ces structures sont en mesure d'accueillir des porteurs de projets.

Aujourd'hui, on sait peu de choses sur la chimie et les principes actifs de cette plante. Pour étudier les plantes locales et leurs usages en médecine, il a créé Plamedom avec Claude Marodon, pharmacien. Cette association regroupe des pharmaciens, des médecins, des agriculteurs et des chercheurs déterminés à développer l'utilisation des huiles essentielles et des plantes locales en aromathérapie et en phytothérapie, notamment dans le traitement des maladies cutanées. Les huiles essentielles connaissent un véritable succès en ce moment dans le monde même si l'ensemble de la communauté médicale ne s'accorde pas sur l'aromathérapie. Actuellement, l'association bénéficie de subventions régionales, mais il semble que cette source de financement soit épuisée. Plamedom bénéficie aussi d'aides européennes et nationales.

2- Quelques atouts en aromathérapie

On connaît un peu les effets du vétiver sur les eczémas. Il semble que les tests effectués il y a quelques années sur d'autres affections ne soient pas concluants.

Pour les grands plus, les staphylocoques notamment, les résultats sont concluants. En revanche, les grands moins, à savoir les *echerrichiae coli* ou les *trichomonas* ne sont pas sensibles. Mais on n'est pas allé plus loin.

C'est une plante peu sensible aux maladies cryptogamiques.

Il y a peut-être aussi à rechercher les propriétés des huiles légères et celles des huiles lourdes.

La grande mode est aux huiles essentielles biologiques en Europe. Il y a donc peut-être une piste à explorer du côté de la certification pour quelques planteurs.

Il existe aussi des fonds européens mobilisables grâce au programme LEADER, prochainement opérationnel. Ce programme a pour objectif la valorisation des hauts donc pourrait concerner les produits du vétiver. Toutefois, selon les planteurs, le vétiver a un rendement moindre à mesure que l'on monte en altitude.

Intervention de M. Dominique Houdin **Chargé de mission de l'Agence de Développement**

Il n'y a plus de filière économique vétiver à la Réunion si l'on considère les chiffres. Mais c'est un sujet passionnant et passionné.

Concernant, l'Agence de Développement (AD), il s'agit d'une structure de réflexion stratégique pour le développement économique de la Réunion, de promotion économique, d'assistance au projet d'entreprise.

L'AD dispose de l'appui d'organismes ressources et d'experts pour dans un premier temps, une phase préparatoire : étudier le marché, le produit, son implantation et son financement, dans une phase opérationnelle, aider à la création d'entreprise, à son équipement matériel et au choix de ses ressources humaines, et enfin, à la commercialisation du produit. Dans une phase appelée « After care », elle peut aussi suivre la vie d'une entreprise ou d'une filière.

1- La valorisation économique du vétiver

Le vétiver comme toutes les plantes à parfum de la Réunion, le géranium voire même la baie rose, jouit d'une excellente image de marque à l'extérieur. Le vétiver doit donc s'appuyer sur cette image positive.

L'huile essentielle de vétiver dispose d'un marché mondial.

C'est également un produit touristique grâce à sa transformation artisanale et peut faire l'objet de visite de site.

C'est aussi un éco-matériau. Il existe déjà des pistes d'innovation dans le domaine de la revégétalisation des sites, de la lutte contre l'érosion et du traitement de l'eau chargée de pesticides notamment. Grâce à sa grande capacité à retenir l'humidité, il pourrait servir à la reconquête des zones déboisées du littoral ouest.

Autre application possible, la dermo-cosmétique dans laquelle même si aucune recherche n'est en cours, on pourrait l'envisager.

2- Réfléchir au développement sur le marché local

Si l'on compare la chaîne de valeur ajoutée pour le produit « essence » dans deux pays, on constate que :

- A Haïti, où l'essence est un produit d'exportation, le prix au producteur des racines sèches s'élève à 10%, alors qu'en Inde, où l'essence est un produit distribué sur le marché local, il atteint 32%.
- Que le coût de la distillation et des consommations intermédiaires atteint 44% en Haïti contre 20% en Inde.
- Que la marge exportateur est de 46% en Haïti contre une marge commerciale de 58% en Inde.

Conclusion : ce n'est pas obligatoirement le produit exporté qui rapporte le plus. Il y a donc à chercher du côté du développement du marché local.

Par ailleurs, si l'on compare le coût de la main d'œuvre réunionnaise par rapport à celle des Etats-Unis (indice 100), nous atteignons 164 à la Réunion contre 6 en Chine. Le coût de la MO est donc un véritable frein en terme de compétitivité alors que la demande mondiale en extraits de produits botaniques est en augmentation constante depuis plusieurs années.

Il faut donc chercher ailleurs les facteurs de compétitivité. Un préalable serait de fixer un prix de vente pour le produit Réunion. Il serait intéressant de calculer si la distribution en petit flacon sur le marché local ne dépasse pas le prix d'achat par la CAHEB de 300€. Mais il faut surtout diversifier les revenus avec une meilleure valorisation touristique, la recherche de son utilisation en éco-matériau, et l'impact environnemental. L'amélioration de la rentabilité passe quand à elle par la mécanisation de la culture tout d'abord mais aussi la recherche d'un créneau à plus forte valeur ajoutée comme le bio par exemple.

Débat sur l'opportunité de développer les recherches sur le vétiver

Pour beaucoup de planteurs, il est plus urgent de transmettre le savoir-faire traditionnel que de lancer des recherches sur le vétiver. Selon eux, les résultats prendraient tellement de temps que la culture n'y survivrait pas.

Pourtant, il existe déjà des secteurs dans lesquels des recherches ont été entreprises : Il y a quelques années, des recherches ont été lancées par l'APR sur l'ignifugation du vétiver. Un million d'euros y était consacré. Les études ont été reprises par la Maison de la Montagne et de la Mer. Mais actuellement, l'utilisation de vétiver même ignifugé pour la couverture des établissements publics n'est pas acceptée par la Préfecture pour des raisons de sécurité. Il y a néanmoins une forte demande de la part des hôteliers.

Fabienne Thomas, F Thomas Cosmétiques : *Il y a quelques années, j'ai créé mon entreprise de fabrication de cosmétiques à base de produits locaux. Je distribue déjà sur le marché local et avec succès un baume à base de géranium et de cryptomeria, « Kalm'anou » et je cherche à développer ma gamme en dermo-cosmétique. Ainsi, je trouve qu'il serait intéressant de développer des recherches autour du vétiver mais pas seulement : pour éviter par la suite les dérives et l'utilisation de produits de synthèse, il faudrait mettre en place une labellisation du vétiver Bourbon.*

La labellisation ou un AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) sont des pistes fréquemment évoquées. La tendance est aussi aux produits Bio. Mais la certification Bio est longue et coûteuse. Toutefois, si elle permet d'ouvrir des marchés, cela peut être un mode de sauvegarde de la plante.

Laurent Janci, CAHEB : *Le Canada est prêt à signer un contrat pour un approvisionnement de 2 tonnes, pour la fabrication de produits paramédicaux.*

Bénédicte Jarlet, CAUE : *Nous développons au sein du CAUE les constructions HQE (HauteQualité Environnementale) et compte tenu les propriétés thermiques et phoniques de la botte de paille, celles-ci pourraient, après études, entrer dans le cahier des charges de ce type de construction.*

IV- Quel avenir pour le vétiver dans le domaine de la construction et de l'aménagement ?

Intervention de Laurent Payet

De Sica Habitat Réunion

1- La place du vétiver dans l'aménagement du territoire

Depuis longtemps, le vétiver a sa place dans l'aménagement sous forme de haies pour prévenir l'érosion des sols ou pour lutter contre la désertification car grâce à ses profondes racines, il stabilise le sol, qu'il s'agisse du bord des routes, des sites de construction ou des flancs de collines, et empêche le ravinement. Il permet aussi de conserver l'humidité nécessaire à la culture d'autres plantes. Il sert également à la dépollution de sites (grâce à sa capacité à absorber plomb, mercure et azote) et en Afrique, à la lutte contre les termites.

2- Et dans la construction

Dans la construction, il faut se souvenir que 70% de l'habitat populaire des Réunionnais dans les années 1950 était constitué de paillotes, de cases en paille avec des toitures à deux pans pour les hauts et quatre pour les bas. Les paillotes étaient posées sur des soubassements en pierre.

Un peu partout dans le monde, les huttes sont d'ailleurs réalisées avec de la paille. A la Réunion, elle servait soit de chambre, soit de boucan.

Aujourd'hui, les Américains du Nebraska construisent des maisons en bottes de paille et ce, depuis le XIXème siècle. En France, la première construction date du début des années 1920. Il s'agit de la maison Feuillette proposée comme solution à la reconstruction d'après-guerre. Cette maison existe toujours.

Depuis, le matériau est en vogue, les éco-matériaux ayant le vent en poupe. En 2005, on estimait à 200 le nombre de constructions en bottes de paille en France.

Le principe consiste à construire au préalable une ossature bois ou fer et à y insérer les bottes de paille. Elles sont ensuite recouvertes d'un enduit de terre ou d'argile, voire en plâtre.

3- Quelle résistance ?

Une récente étude réalisée par le CEBTP, la FFB et l'ADEME sur l'utilisation de paille de paroi en maison individuelle à ossature bois portait sur la résistance au feu de ce matériau et sa résistance thermique et son étanchéité à l'eau. Les premiers essais sur maquette ont conclu à une stabilité de l'élément pendant plus de 15 minutes, à aucun effondrement constaté pendant les 20 premières minutes. Les températures mesurées au bout d'un quart d'heure atteignaient 200°C.

L'absence de propagation du feu s'explique par le fait que la paille compactée et recouverte d'un enduit minéral brûle très difficilement et très lentement par manque d'oxygène. Les seconds essais ont conclu à une isolation de classe R6 ce qui est comparable à un mur en agglomérés creux de 20 cm avec une isolation en laine de verre de 25 cm, alors que l'épaisseur moyenne des laines de verre est de 7,5 cm. L'étanchéité des murs enduits à l'eau était quant à elle également excellente.

Pourtant, deux principaux freins subsistent pour développer ce type de constructions : aucune réglementation, aucune certification n'existe concernant la résistance au feu et aux infiltrations d'eau. Les possibilités d'assurer la construction n'existent pas.

Localement quelques projets ont déjà vu le jour :

- le lotissement Dodin dans les années 1970
- le projet EQUAL de chantier école à Manapany les Bains

Intervention de Michel Jam Architecte

Architecte et maître d'ouvrage, il a construit l'Iloha et le Palm Hôtel, il a employé du vétiver mais uniquement sur les structures dites non closes, car on se heurte à la réglementation sur les ERP. Aucun document ne permet de l'employer. On ne peut donc l'employer que comme parasol ou paillotes extérieurs.

Sur le Palm, l'an dernier, 300 m² ont été couvert de vétiver avec le problème de trouver la matière et le poseur. On trouve encore quelques anciens capables de poser du vétiver mais sans structure, sans carte d'artisan. J'ai du réserver le carreau de paille plus d'un an avant de faire le chantier. La matière première manque. Tout ce qui est couvert est interdit, les bureaux de contrôle refusent ce genre de matériau. J'ai entendu parler de traitement de la paille mais qu'en est-il exactement ?

Il est certain que la durabilité de ce matériau est intéressante : dix à douze ans selon la pente.

Jérôme Lougnon, artisan couvreur : *La Chambre de Métiers dispose d'une liste d'artisans à jour de leurs cotisations. Il existe des artisans compétents et expérimentés. Le Président de la Chambre de Métiers ne m'a jamais répondu et je ne pense pas être le seul car on me pose souvent la question.*

Le problème des ERP, c'est qu'il faut absolument une garantie dommage-ouvrage, décennale etc... Et pourtant on ne fait pas cela pour faire une économie car c'est trois fois le prix du bardeau. Je travaille très peu pour les hôtels mais beaucoup pour les particuliers. Egalement la maison du département à Saint Gilles. Monsieur Jam a raison : il est difficile de trouver la matière première et les ouvriers qualifiés dans ce métier. On ne peut travailler la paille que six mois par an et il est donc difficile de les maintenir dans l'entreprise le reste du temps. La filière pourrait se structurer d'elle-même s'il y avait une demande régulière.

Yannick Causse, coordinateur du projet Equal : *Quand nous avons mis le chantier école en place, nous savions que ces gens là ne trouveraient pas de travail seulement dans le vétiver. Ils ont donc été formés à plusieurs métiers du bâtiment. Certains n'ont pas encore trouvé de travail. Je suis donc prêt à vous fournir leurs contacts si vous avez du travail à leur proposer. Ils savent poser de la paille puisqu'ils ont réalisé le toit de la maison du Dr. Hoarau à Manapany.*

Intervention de M. Jean-Pierre Colombain **Architecte pour la Maison de la Montagne et de la Mer**

Cases en paille de vétiver : du cirque de Mafate à la normalisation européenne.

Le projet présenté a été activement soutenu par le Commissariat à l'Aménagement des Hauts, le Service Départemental de l'Architecture et des porteurs de projet de Mafate.

L'objectif était de revigorer le produit touristique dans Mafate car toutes les structures étaient un peu identiques et peu typiques. Ilet à Bourse étant riche d'un patrimoine, il devait ressortir dans l'offre d'hébergement touristique.

La finalité de la démarche est simple : il s'agit de « *s'appuyer sur la richesse, l'identité du patrimoine encore présentes dans les hauts pour développer des produits touristiques nature authentiques* ».

1- Les Références d'Aménagement et d'Architecture pour Mafate

Elles ont été les suivantes :

Il fallait trouver des solutions locales et patrimoniales pour :

- répondre à une demande touristique croissante en matière de produit éco-touristique,
- préserver, valoriser et promouvoir un art de vivre dans un cirque tropical,
- une bonne intégration dans le paysage donc une architecture simple d'économie de moyens avec des matériaux issus de l'environnement et la « *besogne patiente et artisanale* » de l'habitant

Le produit Eco-Touristique a ses exigences. Il doit représenter un voyage dans le temps et dans l'espace ; avoir un rapport fort avec la nature et l'habitant ; disposer d'un confort rustique mais confortable ; permettre au visiteur de s'immerger dans un art de vivre mafatais

Il a fallu revenir aux références locales et traduire ses fonctions dans l'espace pour :

- l'hébergement : le dormir
- la table d'hôte : le manger
- camper : sanitaires, place à feu, emplacements privés
- flâner : le sentier
- la convivialité : la boutique, des espaces de repos, la dodo, l'apéro

2- Les références locales.

La balise dans le temps qui a servi de référence est celle d'avant l'apparition de l'hélicoptère. C'est-à-dire de l'époque où aucun matériau extérieur n'entraît dans le cirque et où il fallait donc se débrouiller avec les matériaux offerts par la nature et les gestes vus et appris des ancêtres.

On s'est également servi du vocabulaire local pour définir l'espace et l'organiser tout d'abord autour de la « Kour ». Compte-tenu de l'absence d'engins de terrassement à l'époque, il fallait réduire la taille des planchers, utiliser la pierre cassée pour la maçonnerie, les charpentes de bois ronds de la forêt, une couverture végétale, un rapport symbiotique avec le végétal dans la cour, sa fonction de protection comme clôture et pour l'ombre, de production de fruits, de décoration, de symbole, etc.. et donc penser des espaces publics de sentiers et de placettes aménagées avec simplicité (fleurissement, cheminements plus confortables, ombrages de repos, ...)

Ainsi le projet consistait en plusieurs petites cases en murs de moellons et de bois couvertes de paille de vétiver, ayant chacune leurs fonctions et réparties dans la cour en fonction de la topographie naturelle du terrain avec une économie de moyens.

3- Une démarche longue et un parcours semé d'embûches.

Dans un premier temps, il a fallu penser des petits hébergements à la dimension des porteurs de projet et prévus pour accueillir moins de 10 personnes pour ne pas en faire des ERP (établissement recevant du public).

Pour, dans un second temps, envisager de construire des ERP.

4- L'expérience de l'Ilet à Bourse : un projet de petits hébergements bungalows cases en paille.

Cette démarche a été rendue possible grâce :

- à une mesure d'aide aux porteurs de projets touristiques privés prévue dans le DOCUP et distribuée par le Commissariat à l'Aménagement des Hauts.
- Au soutien des habitants de Ilet à Bourse à ce projet global de développement patrimonial,
- Le soutien d'une équipe d'animation et d'assistance technique constituée du Commissariat à l'Aménagement des Hauts, de l'APR et de la Maison de la Montagne et de la Mer.

Il s'agit au final de petites structures, clonées, ossature bois et toiture vétiver pour recevoir deux personnes. Elles sont groupées autour du porteur de projet qui dispose d'une cuisine et peut servir de restauration.

5- Test d'ignifugation et normalisation en cours

Il a fallu deux ans pour obtenir les accords : difficile de la part du SDIS, de la commission centrale de sécurité du territoire.

Le 20 avril 2007, un courrier émanant de la Préfecture autorisant le projet avec des extincteurs. Cet écrit permettait de déclencher le mécanisme financier pour enfin réaliser ces petits projets. Mais nous n'avons pas voulu nous arrêter là. Nous avons pris beaucoup de contacts au préalable notamment avec un fabricant européen de produit ignifugeant : la société Protecflam qui distribue Hydroflam BC11 qui assure une protection au feu de type M1. Ce critère signifie que le matériau est difficilement inflammable donc adapté à des ERP. Il signifie que le matériau tient au feu au moins un quart d'heure c'est-à-dire le temps qu'il faut pour évacuer le bâtiment. Toutefois, les tests ont été réalisés sur du pin, beaucoup plus inflammable que le vétiver. Il faut donc aujourd'hui obtenir une certification pour la botte de vétiver.

L'objectif 2008 c'est donc de rédiger comment on fait la botte, en amont également. Combien de temps elle doit tremper dans le produit et dans quelle quantité. Il faudra ensuite fabriquer différents échantillons et les envoyer au Laboratoire National d'Essais. Car ce que craignent les commissions de sécurité avec les matériaux végétaux c'est leur inflammabilité. Or, si l'on fait l'expérience de mettre le feu à une feuille de papier et à un annuaire, on obtiendra pas la même tenue au feu. Tout simplement parce que dans le premier cas, il y a oxygène, dans l'autre non.

Il s'agit donc d'obtenir une normalisation européenne qui permettrait de développer le produit vétiver.

Débat sur l'utilisation du vétiver dans la construction et l'aménagement du territoire

1- Le vétiver au secours du paysage

Jean-François Bénard, Parc National de la Réunion : *Pour nous le vétiver est important au niveau paysager et touristique, Mafate est au cœur du parc, et au niveau patrimonial. Depuis que je suis né, je connais le vétiver. Il ne faudrait pas que les futures générations ne le connaissent pas. Cela fait 240 ans que les Réunionnais vivent avec et moi qui suis de Saint Louis, j'ai connu son utilisation sur les bords de chemin pour lutter contre l'érosion et de mille autres façons. On parle de l'utilisation industrielle de la racine de vétiver. Or, il serait bien pour éviter la disparition du vétiver mais au contraire pour le réutiliser un peu partout, car il fait partie de notre culture. On a parlé de lutte contre l'érosion, c'est également dans les hauts un record d'érosion. Le vétiver est la meilleure plante anti-érosive et même au niveau paysager et j'aimerais bien, comme on l'a fait aujourd'hui, qu'on regarde en quoi le vétiver peut nous rendre service au-delà de la partie distillation., plus la partie Fondker.*

2- La normalisation, passage obligé pour les constructeurs

Eric Vitry, technicien à la Chambre d'Agriculture : *J'ai travaillé sur le programme sectoriel « vétiver 2000-2006 » avec des actions prévues comme celle de l'étude de l'utilisation de la paille dans la construction et de classement M4 de cette paille dans le but de favoriser son utilisation dans la construction chez les particuliers. On s'est rendu compte qu'il y avait un gros problème au niveau des assurances Maison. Aucun assureur ne voulait assurer les maisons dont la toiture était construite en paille de vétiver. A-t-on évolué aujourd'hui ? On parle de classement M1, ne vaudrait-il pas mieux demander la M4 ?*

Jean-Pierre Colombain : *M1, c'est beaucoup plus fort que M4, donc les assureurs préféreront du M1 d'autant plus pour les ERP. Nous aurons cette certification, mais cela prendra du temps et va coûter de l'argent. Je suis ici aussi pour chercher des partenaires. Nous sommes en phase d'uniformisation européenne, mais ce qui est traditionnel en Europe ne correspond pas à notre culture. Le processus de normalisation des savoir-faire et des matériaux traditionnels sera un travail de longue haleine.*

Emmanuel Lemagnen, Conseil Régional : *Sur cet aspect des choses, il faut que les pouvoirs publics et les collectivités jouent leur rôle d'aménageur. La plantation de vétiver le long des tracés des nouvelles routes doit être inscrit dans le cahier des charges. Or, aujourd'hui les routes sont un coup de cutter sur la moquette verte. On se préoccupe de savoir quoi faire des végétaux que l'on dé plante pour les construire mais peu de la revégétalisation du site.*

Le problème se pose alors de la fourniture des plants de vétiver. Il faudrait créer une pépinière pour approvisionner les collectivités et particuliers en plants de vétiver.

3- Une coopérative de planteurs au service de l'aménagement

Thomas Krejbich, Commissariat à l'Aménagement des Hauts : *émet l'idée de la constitution d'une association ou coopérative de planteurs de vétiver qui créerait une pépinière pour la culture des plants mais aussi la récolte de la paille.*

Le Commissariat à l'Aménagement des Hauts se chargerait d'activer le réseau de partenaires institutionnels, (DIREN, DDE, etc...) pour les sensibiliser à la question de l'usage du vétiver dans l'aménagement. Les communes de leur côté, ayant connaissance de cette pépinière associative commanderaient les plants nécessaires à leurs travaux d'aménagement.

Les artisans pourraient eux aussi commander les bottes dont ils auraient besoin pour leurs travaux de couverture.

V- Quel avenir pour le vétiver dans le domaine du tourisme ?

Intervention de Mme Catherine Dostes

Responsable du projet « Villages créoles » à la Maison de la Montagne et de la Mer

On peut identifier trois pistes :

- la construction d'hébergement touristique
- l'approche territoriale identitaire : les villages créoles
- l'approche thématique filière

1- Les Villages Créoles

Il s'agit d'un tour de villages en villages à effectuer librement en voiture. Les villages créoles constituent soit des étapes de la route, soit des petits séjours qui permettent de combiner la découverte de chaque village à travers son thème dominant. Il s'agit de rencontres avec les habitants des villages qui partagent leur culture créole.

Une démarche marketing territorial soutient ce produit. Elle vise à partir de la culture de ses habitants et de leur environnement à développer un ensemble de produits touristiques constitutifs de l'identité culturelle de ces villages. Elle s'attache également à concevoir un accueil et une animation de qualité. Elle effectue une thématisation par village.

2- La place du vétiver dans un village créole ?

Dans une démarche territoriale identitaire d'un village créole, le vétiver peut se décliner en :

- objets ou cadeaux d'accueil aux visiteurs : fagots, racines, essence...
- décoration ou art de la table dans les restaurants et établissements touristiques,
- tisane ou autre préparation spécifique,
- visite d'un atelier de transformation ou accompagnement d'un circuit thématique,
- aménagement paysager ou embellissement d'un village et de ses espaces publics,
- utilisation dans la construction et l'habitat.

3- La place du vétiver dans une démarche thématique régionale ?

On peut envisager un ilet du vétiver ou l'intégrer dans un circuit plus global.

Il peut par exemple avoir sa place dans une « route des parfums » ou dans une « route de la chapellerie », dans un chemin agro-touristique, ou encore dans un circuit de tisaneurs...

Mais quelque soient les perspectives touristiques, le vétiver doit s'inscrire dans une démarche de projet avec des animateurs de porteurs de projet accompagnés par une recherche et développement autour de nouveaux produits dérivés ou complémentaires. Le tout doit faire l'objet d'une véritable promotion.

Intervention de Clément Suzanne **Responsable de la Maison du tourisme Sud Sauvage**

Dans le même esprit que Catherine Doste, je dirai que le vétiver a toute sa place dans le développement touristique du Sud.

Car le Sud Sauvage est profondément marqué par la culture du vétiver. Depuis 240 ans, ses habitants vivent avec et cela doit continuer.

C'est un atout touristique qu'il faut valoriser. Sous quelle forme ?

Il pourrait être intégré à un parcours touristique présentant les spécialités du sud : le safran, le vacoa, le vétiver...

Il pourrait faire l'objet d'un éco-musée.

Pour cela, il faut que les acteurs du développement touristique travaillent main dans la main.

Il faut aussi que du côté des acteurs de la filière, il y ait une réelle volonté de présenter le vétiver en tant qu'élément du patrimoine car ils ont la première place dans cette démarche de développement touristique. Les touristes sont en demande d'authenticité, de nature. Il faut s'adapter à cette demande et le vétiver s'y prête.

Il faut aussi que les acteurs institutionnels jouent le jeu en intégrant davantage le vétiver dans l'aménagement et donc dans le paysage.

Débat sur l'avenir du vétiver dans le développement touristique de la Réunion

1- Le vétiver contre l'érosion et pour l'embellissement du paysage

Isabelle Joly, ANPE : *La Réunion est championne du déboisement et de l'érosion, nos paysages sont marqués par l'urbanisme. Or, on peut tout à fait, végétaliser nos ronds points, nos bords de route avec du vétiver. Avant de chercher dans la très coûteuse et aléatoire recherche scientifique, il faut déjà faire avec l'existant.*

2- Le chaume pour les petites constructions

Michel Jam, architecte : *Pour ma part, je crois plus à l'utilisation du vétiver sur les toits de kiosques ouverts justement pour les touristes ou promeneurs et sur de petites structures typiques à vocation touristique comme celles dont parlait M. Colombain qu'au développement des toitures de vétiver sur le logement particulier et encore moins pour les ERP.*

3- Des planteurs échaudés

Jacky Folio, planteur de vétiver : *Voilà un colloque de plus où il est question de relancer le vétiver. Moi, je n'y crois plus. Qui va s'occuper de cela après cette journée. Je suis fils de planteur de vétiver. Depuis que je suis né, je suis dans le vétiver et je connais toutes les difficultés de cette filière. Et on cause, on cause. On ne sortira pas avec des solutions magiques. Je n'y crois plus.*

4- Un ensemble pour la relance

Janick Payet, ADRR : *L'ADRR est l'association qui remplace l'APR. Il est vrai que pour mettre en œuvre toutes ses pistes de relance ou de survie du vétiver, il faut quelqu'un qui coordonne toutes les actions et réunissent tous les acteurs autour d'une table. Je suis prêt avec l'ADRR à jouer ce rôle d'ensemblier sans lequel rien ne sera possible. Je comprends les réticences des planteurs qui ont déjà connu plusieurs tentatives de relance. La coordination des actions est certainement ce qui a marqué pour que ces projets réussissent. Il faut réessayer de façon modeste et réaliste.*

VI- Conclusion et préconisation des débats de la journée

Ce colloque avait le modeste but de mesurer si oui ou non, il était possible de sauver le vétiver à la Réunion et le cas échéant comment. Avec beaucoup de réalisme, il ne prétendait pas déboucher sur un plan de relance de type OGAF. D'ailleurs, à quoi bon. Les témoignages des planteurs présents ont bien montré leur réticence à l'égard de propositions trop ambitieuses.

Certes, des colloques, il s'en est tenu souvent. Mais, un fait est là, incontestable : la filière vétiver n'existe quasiment plus. Et il faut prendre garde d'éviter toute rupture de génération car elle serait fatale.

1. Continuer la culture du vétiver pour sa conservation, pour sa valeur patrimoniale, historique et culturelle, est donc une nécessité. D'autant plus que la demande en essence, en fagots et en vannerie sur le marché locale est là et que la production actuelle de vétiver Bourbon n'y suffit plus.
2. Parallèlement, il ressort des débats d'aujourd'hui que la culture du vétiver doit se développer pour satisfaire un triple objectif d'aménagement durable du territoire.
 - A l'heure où l'on cherche des solutions pour réduire l'érosion, le vétiver apparaît comme une solution pour la stabilisation des sols.
 - Des expériences de plantations de bambous pour dépolluer les sols sont en cours. Dans ce domaine aussi, le vétiver a son rôle à jouer.
 - Enfin, l'embellissement paysager de la Réunion et du Sud en particulier doit donner sa place au vétiver tant sur les ronds points que le long des routes.
3. Dans le même temps, il ne faut pas renoncer à lancer des programmes de recherche/développement à partir du vétiver.
 - Dans le secteur de la parfumerie et des cosmétiques
 - Dans le domaine de la construction : tests de résistance au feu en vue d'obtenir une certification européenne et de faciliter ainsi l'accès à l'assurance ; vérification des qualités acoustiques des bottes de paille en vue de leur intégration dans la construction HQE ; essais de lutte contre les termites, par exemple...

Des outils existent aujourd'hui qui n'existaient pas hier : un pôle de compétitivité en agromaturation pour accompagner la recherche et des financements européens à l'innovation qui peuvent entraîner d'autres sources de financements notamment régionaux ainsi que l'Agence de Développement pour l'accompagnement de micro projets à valeur ajoutée forte.

ANNEXES

Discours d'ouverture de Emmanuel Lemagnen, élu du Conseil Régional

Mesdames, Messieurs, merci d'être venus et félicitation à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion pour s'être saisie de ce dossier qui n'est ni mince ni facile. Je voudrais aussi, remercier la commune de Saint-Joseph pour sa contribution en accueillant ce colloque ainsi que ma collègue du Conseil Régional, Blanche Reine JAVEL. En effet, il y a quelques jours, nous étions à Manapany pour réfléchir sur les villages créoles. Je pense que nous n'allons pas tarder à louer une case avec un toit en vétiver dans le coin.

Le vétiver fait partie de ces éléments du patrimoine réunionnais qui ont du mal à survivre à la modernité et à la concurrence, comme d'autres filières en grandes difficultés : la broderie de Cilaos ou la vannerie en vacoas.

Chaque maillon de la chaîne de production dépend des autres. Il nous faudra donc éviter toutes analyses ou interventions sectorielles et privilégier une vue d'ensemble, des actions globales, interdépendantes, synchronisées et mutuellement avantageuses.

Au niveau de la Région, nous constatons qu'après un dernier plan de relance qui a coûté un million d'euros (1 000 000 €), nous sommes passés en quelques années à une production de quelques dizaines de tonnes à quelques dizaines de kilos.

Ceci signifie clairement, que le soutien financier lorsqu'il est trop artificiel par rapport au contexte n'est pas la solution la plus efficace.

Je rappelle d'ailleurs, qu'aujourd'hui, ni l'Europe, ni l'Etat et ni les collectivités locales, n'ont les moyens de soutenir autant ces domaines. En tout début de séminaire, et même si je vous semble un peu brutal, j'ai le devoir de vous en informer que le Conseil Régional, dans un cadre budgétaire très contraint, n'est plus en mesure d'accompagner financièrement cette filière. Par ailleurs, depuis 2005 et suite à ce que nous avons appelé « l'harmonisation des compétences » c'est le Département qui a toutes les compétences dans le domaine agricole.

Je regrette à ce titre l'absence d'un représentant de cette collectivité à cette journée si importante.

Au nom du Président du Conseil Régional, je vous souhaite de bons travaux en appelant une analyse sans concession et un discours de vérité afin que les conclusions de nos ateliers soient suivies et porteurs d'effets.

Discours d'ouverture de Savaranin Rangaradjou

Directeur de la FEDAR

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, permettez moi d'excuser l'absence de mon Président, Monsieur Fontaine, qui malheureusement a été retenu par d'autres obligations ce matin. Il m'a chargé de vous remercier tous de votre présence.

J'en profite également pour remercier les partenaires sans lesquels, il faut le reconnaître, ce projet CASES n'aurait jamais pu être mis en œuvre. Je pense à la Région qui est représentée aujourd'hui mais surtout à la commune de Saint Joseph qui a accepté de jouer le jeu sur ce projet et qui nous a ainsi mis à disposition le site de Manapany. En ce qui concerne la FEDAR, forcément aujourd'hui nous sommes heureux de participer à ce colloque dans la mesure où cette journée fait partie intégrante du projet CASES car ce projet est orienté autour de la valorisation des savoir-faire et notamment sur le redéploiement économique des savoir-faire traditionnels. Là, nous sommes en plein dedans, compte tenu des différentes thématiques dans l'air du temps, comme la valorisation des ressources naturelles, sur le développement durable, je pense que les différentes pistes et contributions que vous apporterez au cours de cette journée feront avancer le débat et pourquoi pas, prêtons nous à rêver, donner un second souffle, une seconde vie à ce vétiver. On n'a pas de pétrole, on a le vétiver, pourquoi pas ? Et, sur l'ensemble du projet, nous comptons sur votre participation et au regard du contexte socio-économique de la Réunion, on ne peut pas se permettre de ne pas considérer toutes les niches, tous les potentiels qui existent en termes de développement économique, social de nos territoires ruraux.

Je vous souhaite à tous un bon colloque en espérant que nous puissions faire avancer la réflexion sur une relance ou au moins une meilleure optimisation et utilisation du vétiver.

Merci à tous.

Discours d'ouverture de Marie-Paule Amily-Mussard, secrétaire adjointe de la Chambre de Métiers

Monsieur le Président de la FEDAR, Monsieur le Président de la Sica Habitat Réunion, Monsieur le représentant du Député Maire de Saint Joseph, Monsieur le représentant du Département, Monsieur le représentant du Conseil Régional, Monsieur le représentant de l'Etat, Mesdames, Messieurs,

Au nom de mes collègues élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, je vous remercie de votre présence aujourd'hui pour ce colloque.

Dans le cadre du projet EQUAL-CASES, cases signifiant : Consolider et Animer un Secteur Économique Sensible, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat associée à la FEDAR, tête de liste et de la Sica Habitat Réunion, s'est intéressée plus particulièrement à la réhabilitation du patrimoine.

Après une première étape qui a consisté au recensement du patrimoine matériel et immatériel sur la commune de Saint Joseph, il est apparu que le vétyver avait façonné le paysage du grand sud de la Réunion mais également la vie sociale et économique de ce territoire et de Saint-Joseph en particulier et que d'autre part, la mémoire de cette culture restait extrêmement vivace encore de nos jours.

Si j'ai précisé « avait façonné », c'est pour montrer que demain, cela risque de ne plus être vrai. Il n'existe plus en effet que 3 agriculteurs / transformateurs identifiés sur l'île : 2 à Saint-Joseph et 1 à l'Etang-Salé, qui n'exploitent plus aujourd'hui qu'une surface d'environ 1 hectare et demi seulement et que de 40 tonnes d'essence de vétyver en 1965, nous sommes aujourd'hui tombés à 26 kg !

Aussi, dans l'optique d'une recherche identitaire de développement territorial pour le Grand Sud, il devient urgent de s'interroger sur le devenir de cette filière en prenant les 3 axes de :

- La recherche-développement,
- La construction , l'architecture, l'aménagement,
- Le tourisme.

Nous pourrions aborder d'autres axes bien sûr, mais voyons déjà cette première étape.

Pour tendre vers l'objectif de cette journée, il est important de mobiliser les forces vives institutionnelles, le partenaire privé et public en vue de proposer un axe de développement économique, culturel ou de recherches et ce, afin de sauvegarder ou de développer tout ou partie de cette filière.

Le début de la matinée sera donc consacré à l'état des lieux de la filière vétyver. Nous consacrerons la fin de la matinée et l'après-midi aux 3 tables rondes sur le devenir de cette filière.

Je vous remercie par avance de votre contribution, car il nous revient aujourd'hui la lourde tâche de proposer, sous une forme ou autre, un avenir à ce patrimoine, ou bien de le laisser de manière inéluctable glisser vers la rubrique des souvenirs : ce que personne ici ne souhaite évidemment ! Bon travail à toutes et à tous et bonne journée

Discours d'ouverture de Jean-Daniel Lebon, adjoint aux Affaires Culturelles et Scolaires de la Mairie de Saint Joseph

Mes chers collègues élus,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La Ville de Saint-Joseph et moi-même sommes très heureux d'accueillir cette année ce colloque concernant l'avenir de la filière Vétiver.

Introduit à la Réunion au 18ème siècle, c'est essentiellement dans les hauts de Saint-Joseph que sa culture a été la plus massive. En effet, Jean-Petit, Les Lianes, Bel Air, ont été les terroirs du vétiver. A une certaine époque, le quartier de Jean-Petit était considéré comme la « capitale » du vétiver, comme la Plaine des Grègues l'est aujourd'hui pour le « Safran péi ».

Le vétiver, très connu pour son essence, pour ses toitures de paille et ses vanneries, est donc une culture ancestrale à Saint-Joseph, une tradition, un élément du patrimoine de notre commune. Dans les Années 60, on pouvait compter une quinzaine de distilleries à Saint-Joseph et aujourd'hui il n'en reste plus que deux sur notre île : une à Manapany et l'autre à Carosse. Le nombre de producteurs est également aujourd'hui très faible : plus que 3 producteurs dans l'île.

Ces dernières années, on n'a pu que constater, malheureusement, l'essoufflement de la filière du vétiver.

C'est donc avec plaisir que je constate le regain d'intérêt pour cette culture, qui je l'espère, a de très beaux jours devant elle.

Au-delà de ce colloque, de cette journée de travail et d'échanges, il serait intéressant que le vétiver fasse l'objet de projets à long terme, notamment dans le cadre de l'Université Rurale de l'Océan Indien.

Déjà, dans le cadre du projet Cases, la FEDAR, avec la municipalité de Saint Joseph, a réussi un beau projet avec la réhabilitation de la maison du docteur Hoarau à Manapany et ceci nous a permis de remettre en valeur tous les métiers liés à la sauvegarde du patrimoine : le travail de la pierre, du bois, du vétiver.

Je vous prie de m'excuser mais au vu de mon emploi du temps chargé, je suis dans l'obligation de vous laisser.

Je vous souhaite donc une très bonne journée d'échanges et de travail et je vous revois dans la journée pour la clôture des séances de travail.

Discours de clôture de M. Jean-Daniel Lebon Conseiller municipal de Saint Joseph, adjoint à la culture et à la vie scolaire

En ma qualité d' élu municipal et d' adjoint aux affaires culturelles dans une commune profondément rurale et attachée à ses racines, j' accorde beaucoup d' importance à notre patrimoine, notamment au vétiver.

Cette culture ancestrale qui, si j' ai bien noté, a pris son envol dans la deuxième moitié du XIXème siècle, mérite qu' on ne la laisse pas disparaître mais qu' on contraire, on la fasse vivre.

De nombreuses pistes et réflexions ont été abordées aujourd' hui dans le cadre de ce colloque qu' il était important d' organiser.

J' ai bien retenu que la culture du vétiver Bourbon se heurtait à de nombreuses difficultés, en particulier à la concurrence extérieure, la pénibilité de son exploitation et un rendement incertain.

Il serait bien dommage cependant que le vétiver Bourbon, dont la qualité semble avérée et passe même pour la meilleure du Monde, en vienne à disparaître.

Ce serait alors un pan entier de notre histoire et de notre patrimoine qui s' en irait avec lui. Nous devons nous battre pour pérenniser cette culture.

On a beaucoup parlé, durant cette journée, de l' utilisation de la paille de vétiver dans la construction et l' aménagement.

Cette piste intéresse fortement l' élu local que je suis, notamment parce qu' à Saint Joseph, nous nous situons dans une logique patrimoniale, une logique de valorisation des savoir-faire traditionnels locaux... le tout dans une optique de développement rural durable.

C' est ce que nous tâchons de faire à travers l' Université Rurale de l' Océan Indien, qui réunit quelques centaines de personnes tous les deux ans autour de ce type de réflexion. Pour l' édition 2008, je vous donne à nouveau rendez-vous pour approfondir certains aspects de la filière vétiver. J' espère que l' on aura avancé sur les propositions qui sont remontées de cette journée.

Dans le même ordre d' idée, c' est pour préserver et soutenir le « safran peï », un savoir-faire traditionnel tout comme le vétiver, que se tient chaque année à la Plaine des Grègues le safran en fête – dont l' édition 2007 démarrera d' ailleurs dès ce soir à partir de 18 heures.

Conforme à sa vocation rurale, la commune de Saint Joseph est toute prête à soutenir des projets de relance de la filière vétiver et des activités dérivées, d' autant que deux des trois producteurs que compte notre île, résident dans la commune.

Elle n' a pas hésité, d' ailleurs, à s' inscrire comme partenaire du projet CASES de Manapany, que Yannick Causse de la FEDAR nous a présenté ce matin.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je ne serai pas plus long. Merci d' avoir participé activement et passionnément à ce colloque.

Et longue vie au vétiver Bourbon !

Merci de votre attention.

Discours de clotûre d'Emmanuel LEMAGNEN Conseil Régional

Merci à la Chambre des Métiers, à la Fedar et à la Commune de Saint Joseph, mais aussi aux viticulteurs, aux artisans et à tous ceux qui portent à bout de bras cette filière qu'il est très difficile de faire survivre.

A l'issue de ces travaux, on s'oriente donc vers la reprise d'une activité réservée au marché intérieur. Démarrage suffisant puisque pour l'instant, la production ne permet pas de répondre à la demande locale. Viendra après, peut-être le temps de la croissance, du renouveau, si cela est possible est crédible.

Nous avons vu tout à l'heure, un architecte qui ne trouvait pas d'artisans, parce que l'artisan n'avait pas de fournisseurs en paille.

Moralité : l'architecte a un problème d'agriculture. Il faut «réveiller» les maillons de la chaîne en étant vigilant sur le principe de concomitance entre l'agriculture, l'artisanat, l'architecture, le cosmétique, le tourisme et la recherche.

«Une chaîne a la solidarité de son maillon le plus faible», a-t-on, l'habitude de dire. Ainsi la démonstration est faite qu'il nous faut impérativement trouver un «leader», un responsable ensemblier pour organiser harmonieusement la filière.

Attention à franchir les bonnes étapes du renouveau. Je pensais à cela ce matin en empruntant la nouvelle route du volcan livrée depuis hier.

A l'époque de l'interruption, nous avons eu deux réactions très différentes. Les touristes disaient : «le volcan qui coule, c'est merveilleux, quel spectacle, comme vous avez de la chance d'habiter la» et l'habitant du tremblet lui nous dit : « c'est une véritable catastrophe.»

Il en va de même pour le vétiver, le touriste dira : le vétiver c'est beau, ça sent bon, les pailloles sont jolies et le viticulteur : «j'arrête, c'est un travail trop pénible et pas rentable».

Concernant le financement, je tiens à préciser, qu'il nous faut plus solliciter de subventions à la Région. Notre collectivité soutient par contre, tous les services qui sont intervenus en les finançant : la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Technopole, Qualitropic, Village Créole, La Fedar etc.

Nous sommes donc un partenaire très actif de la filière.

Je remercie encore les organisateurs, surtout les acteurs de cette filière qui ont passé la journée avec nous. Je vous félicite surtout d'avoir su poser sur notre vétiver, son passé et son avenir, un regard attachant mais surtout plein de lucidité. J'attends donc déjà les actes du colloque et ses premières conclusions.

Enfin, aucun avenir n'est envisageable sans un maître d'œuvre pour coordonner ces actions et l'ADRR (nouvelle structure qui remplace l'APR) se propose de jouer ce rôle. Parallèlement le CAH a lancé l'idée de la création d'une association ou coopérative de planteurs de vétiver qui entretiendrait une pépinière pour la fourniture de plants aux communes et de paille aux artisans. Le CAH oeuvrant de son côté à réunir les fonds et les volontés des partenaires institutionnels pour développer l'utilisation du vétiver dans l'aménagement du territoire et la construction.

Aux décideurs à présent de montrer leur volonté politique de sauvegarder la culture du vétiver.